

RCS : LILLE METROPOLE

Code greffe : 5910

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LILLE METROPOLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2017 B 00290

Numéro SIREN : 825 202 856

Nom ou dénomination : orcLom

Ce dépôt a été enregistré le 02/01/2019 sous le numéro de dépôt 10

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE LILLE MÉTROPOLÉ

445 boulevard Gambetta
CS 60455
59338 Tourcoing Cedex

SE3C XAVIER VERACX
49 rue Henri Dunant
62400 Béthune

RECEPISSE DE DEPOT DES COMPTES ET BILANS ANNUELS

Dénomination : orcLom

Numéro RCS : 825 202 856

Numéro Gestion : 2017B00290

Forme Juridique : Société par actions simplifiée

Adresse: rue Château d'Isenghien
59160 Lomme

Dépôt des Comptes Annuels

Exercice clôturé le : 28/02/2018

Durée de l'exercice : 13 mois

Comptes annuels déposé le : 21/12/2018

Sous le numéro : 10

Délivré à Lille Métropole le 2 janvier 2019

Le Greffier,



Bilan

ACTIF	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 28/02/18
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE			
Immobilisations incorporelles			
Frais d'établissement	10 000		10 000
Frais de recherche et de développement			
Concessions, brevets et droits assimilés			
Fonds commercial			
Autres immobilisations incorporelles			
Immobilisations corporelles			
Terrains			
Constructions			
Installations techniques, matériel et outillage	5 569	931	4 638
Autres immobilisations corporelles	1 362 250	143 413	1 218 837
Immob. en cours / Avances & acomptes			
Immobilisations financières			
Participations et créances rattachées			
Autres titres immobilisés			
Prêts			
Autres immobilisations financières	559 500		559 500
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	1 937 319	144 344	1 792 975
Stocks			
Matières premières et autres approv.			
En cours de production de biens			
En cours de production de services			
Produits intermédiaires et finis			
Marchandises			
Créances			
Clients et comptes rattachés	5 520		5 520
Fournisseurs débiteurs	1 822		1 822
Personnel	16 399		16 399
Etat, Impôts sur les bénéfices	108 370		108 370
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	2 825		2 825
Autres créances			
Divers			
Avances et acomptes versés sur commandes			
Valeurs mobilières de placement	65 698		65 698
Disponibilités	7 439		7 439
Charges constatées d'avance			
TOTAL ACTIF CIRCULANT	208 073		208 073
Charges à répartir sur plusieurs exercices			
Prime de remboursement des obligations			
Ecart de conversion - Actif			
COMPTES DE REGULARISATION			
TOTAL ACTIF	2 145 392	144 344	2 001 048

SAS ORCLOM

Rue Château d'Isenghien

59160 LOMME

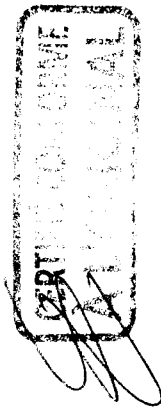
Tél. 06.82.69.85.01

APE : 4771Z

Siret : 82520285600019

COMPTES ANNUELS 2018

Période du 25/01/2017 au 28/02/2018



SE3C XAVIER VERACX

Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes
inscrite au tableau de l'ordre de LILLE

49 Rue Henri Dunant 62400 BETHUNE

Tél: 03 21 68 29 03 Fax: 03 21 56 44 90

Courriel: cabinet@veracx.fr

SE3C XAVIER VERACX

49 Rue Henri Dunant 62400 BETHUNE

Tél. 03 21 68 29 03

2019 S 000010 87

Période du 25/01/2017 au 28/02/2018

Bilan

	Net au 28/02/18
PASSIF	10 000
Capital social ou individuel	
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	
Ecart de réévaluation	
Réserve légale	
Réserves statutaires ou contractuelles	
Réserves réglementées	
Autres réserves	
Report à nouveau	
Résultat de l'exercice	-343 087
Subventions d'investissement	
Provisions réglementées	
TOTAL CAPITAUX PROPRES	-333 087
Produits des émissions de titres participatifs	
Avances conditionnées	
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES	
Provisions pour risques	
Provisions pour charges	
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts	1 292 086
Découverts et concours bancaires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	1 292 086
Emprunts et dettes financières diverses	
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	602 321
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	294 351
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	16 414
Personnel	121 609
Organismes sociaux	
Etat, Impôts sur les bénéfices	
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	
Etat, Obligations cautionnées	
Autres dettes fiscales et sociales	7 354
Dettes fiscales et sociales	145 377
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
Produits constatés d'avance	
TOTAL DETTES	2 334 136
Ecart de conversion - Passif	
TOTAL PASSIF	2 001 048

Période du 25/01/2017 au 28/02/2018

Compte de résultat

	du 25/01/17 au 28/02/18 14 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
PRODUITS				
Ventes de marchandises	2 590 800	99,85	2 590 800	
Production vendue	3 858	0,15	3 858	
Production stockée				
Subventions d'exploitation	29 626	1,14	29 626	
Autres produits	131	0,01	131	
Total	2 624 415	101,15	2 624 415	
CONSOMMATION M/SES & MAT				
Achats de marchandises	1 817 636	70,05	1 817 636	
Variation de stock (m/ises)				
Achats de m.p & aut.approv.	44 993	1,73	44 993	
Variation de stock (m.p.)				
Autres achats & charges externes	590 974	22,78	590 974	
Total	2 453 603	94,56	2 453 603	
MARGE SUR M/SES & MAT	170 812	6,58	170 812	
CHARGES				
Impôts, taxes et vers. assim.	6 872	0,26	6 872	
Salaires et Traitements	299 728	11,55	299 728	
Charges sociales	64 135	2,47	64 135	
Amortissements et provisions	144 344	5,56	144 344	
Autres charges	956	0,04	956	
Total	516 034	19,89	516 034	
RESULTAT D'EXPLOITATION	-345 223	-13,31	-345 223	
Produits financiers	7 463	0,29	7 463	
Charges financières	24 488	0,94	24 488	
Résultat financier	-17 025	-0,66	-17 025	
Opérations en commun				
RESULTAT COURANT	-362 248	-13,96	-362 248	
Produits exceptionnels				
Charges exceptionnelles	63		63	
Résultat exceptionnel	-63		-63	
Participation des salariés				
Impôts sur les bénéfices	-19 224	-0,74	-19 224	
RESULTAT DE L'EXERCICE	-343 087	-13,22	-343 087	

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS ORCLOM

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 28/02/2018, dont le total est de 2 001 048 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 343 087 euros.

L'exercice a une durée de 13 mois, recouvrant la période du 25/01/2017 au 28/02/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 28/02/2018 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 28/02/2018 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

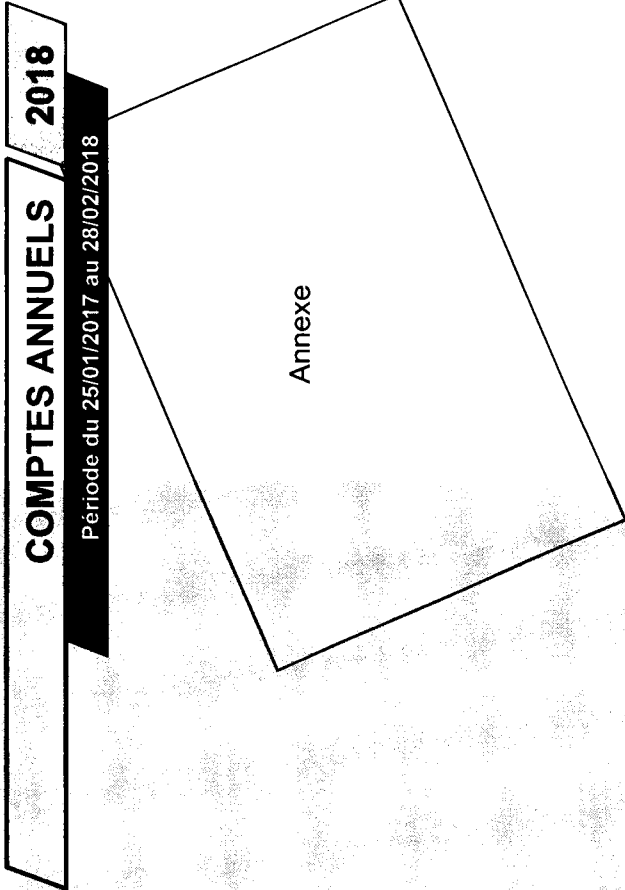
Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- Installations techniques : 5 à 10 ans
- Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- Matériel informatique : 3 ans
- Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine. L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices



Règles et méthodes comptables

montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	10 000			10 000
Immobilisations incorporelles	10 000			10 000
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	5 569			5 569
- Installations générales, agencements aménagements divers	1 330 265			1 330 265
- Matériel de transport	31 985			31 985
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	1 367 819			1 367 819
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés	559 500			559 500
- Prêts et autres immobilisations financières	559 500			559 500
Immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	1 937 319			1 937 319

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	10 000	1 367 819	559 500	1 937 319
Apports				
Créations				
Révaluations				
Augmentations de l'exercice	10 000	1 367 819	559 500	1 937 319
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels		931		931
- Installations générales, agencements aménagements divers		138 215		138 215
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier		5 198		5 198
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	144 344	144 344		144 344
ACTIF IMMOBILISE	144 344			144 344

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 701 875 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	559 500		559 500
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres	134 937	134 937	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	7 439	7 439	
Total	701 875	142 375	559 500

Prêts accordés en cours d'exercice
Prêts récupérés en cours d'exercice

Produits à recevoir

	Montant
Etat - produits à recevoir	2 825
Total	2 825

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 10 000,00 euros décomposé en 100 titres d'une valeur nominale de 100,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	100	100,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	100	100,00

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 2 334 136 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	1 292 086	210 002	861 319	220 765
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	294 351	294 351		
Dettes fiscales et sociales	145 377	145 377		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	602 321	602 321		
Produits constatés d'avance				
Total	2 334 136	1 252 052	861 319	220 765

(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice

(*) Emprunts remboursés sur l'exercice

(**) Dont envers les associés

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	148 855
Dettes provis. pr congés à payer	16 379
Charges sociales s/congés à payer	7 035
Etat - autres charges à payer	6 461
Taxe d'apprentissage CAP	332
Formation continue CAP	561
Total	179 622

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	7 439		
Total	7 439		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	2 590 800		2 590 800
Ventes de marchandises	3 858		3 858
Produits des activités annexes			
TOTAL	2 594 658		2 594 658

ORCLOM

Société Par Actions Simplifiée au capital de 10 000.00 €

Siège social : Rue Château d'Isenghien

59160 LOMME

825 202 856 RCS LILLE METROPOLE

TEXTE DE LA RESOLUTION D'AFFECTION DE RESULTAT
SOUmise ET ADOPTEE A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE EN
DATE DU 25 AOUT 2018

DEUXIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale sur proposition du président décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 28 février 2018, s'élevant à 343 087.32 €, de la manière suivante :

- de reporter purement et simplement la perte de l'exercice, s'élevant à -343 087.32 €
au compte "Report à Nouveau"

Dividendes antérieurement distribués

L'assemblée générale, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, s'agissant du premier exercice social, rappelle qu'il n'a été procédé à aucune distribution antérieure de dividendes.

Le Président

pimlico
HLDG

Le Champ des Brandes

23 rue de l'Isle d'Espagnac - 16800 SOYAUX

SARL au capital de 138 600 € - RCS Angoulême 442 656 112



S.A.S. ORCLOM

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels
Exercice clos le 28 février 2018**

**CAPSUD
expertise & audit**
Société d'expertise comptable et de
commissariat aux comptes, inscrite
au tableau de l'ordre des experts
comptables de la région de Montpellier
et sur la liste des commissaires aux
comptes, près la Cour d'Appel de
Montpellier.

S.A.S. ORCLOM

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels
Exercice clos le 28 février 2018**

Aux associés,

Opinion avec réserve

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la S.A.S. ORCLOM relatifs à l'exercice de 13 mois clos le 28 Février 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Sous les réserves décrites dans la partie « Fondement de l'opinion avec réserve », nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la S.A.S. ORCLOM à la fin de cet exercice.

**CAPSUD
expertise & audit**

Société d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, inscrite au tableau de l'ordre des experts comptables de la région de Montpellier et sur la liste des commissaires aux comptes, près la Cour d'Appel de Montpellier.

Fondement de l'opinion

Motivation des réserves

Réserves pour désaccord

Le bilan de la société retrace les flux de chiffre d'affaires et de trésorerie entre elle-même, les tiers et le commettant. La société n'a pas été en mesure de rapprocher ces flux avec les états de flux fournis par l'enseigne. Cette limitation peut avoir un impact sur la présentation des comptes d'actifs et de passifs sans avoir de conséquence sur le résultat de l'exercice et les capitaux propres :

- Le poste « Disponibilités » du bilan s'élève à 66 K€ et inclut, outre une trésorerie de 32 K€, une créance de 34 K€. Cette créance est la résultante de différentes transactions (gestion des listes de naissances et des arrhes...) et aurait dû être classée dans le poste « clients et comptes rattachés ». Cette réserve porte sur la présentation du bilan mais n'entraîne aucun impact sur le résultat et les capitaux propres.
- Le bilan de votre société présente au passif sur le poste « dettes fournisseurs et comptes rattachés » un montant de 294 K€. Nous avons constaté l'absence de réciprocité avec le commettant, résultant de la non comptabilisation d'opérations au crédit du compte client d'un montant de 46 K€ relatif aux listes de naissance. Cette réserve porte sur la présentation du bilan mais n'entraîne aucun impact sur le résultat et les capitaux propres.

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} Mars 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Incertitude significative liée à la continuité d'exploitation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note de l'annexe relative aux « Autres éléments significatifs » qui relate l'évolution de la situation de la société au cours de l'exercice et notamment les éléments permettant d'assurer la continuité de l'exploitation.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, outre les points décrits dans la partie « Fondement de l'opinion avec réserves », nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de nos normes, nous vous signalons que contrairement aux dispositions prévues par l'article L232-1 du code de commerce, le rapport de gestion du Président ne précise pas que la perte de l'exercice a pour conséquence de porter les capitaux propres à un montant inférieur à la moitié du capital social et qu'il appartient au Président, en conséquence, de convoquer une assemblée générale extraordinaire dans le délai de quatre mois qui suit l'approbation des comptes à l'effet de décider s'il y a lieu à dissolution anticipée de la société.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

CAPSUD *sygnatures*

~~Il~~ apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

A Montpellier, le 27 Juillet 2018

Le commissaire aux comptes
CAPSUD Expertise et Audit



Sébastien MICHEL

COMPTES ANNUELS

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 28/02/18
ACTIF			
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE			
Immobilisations incorporelles			
Frais d'établissement			
Frais de recherche et de développement			
Concessions, brevets et droits assimilés	10 000		10 000
Fonds commercial			
Autres immobilisations incorporelles			
Immobilisations corporelles			
Terrains			
Constructions			
Installations techniques, matériel et outillage	5 569	931	4 638
Autres immobilisations corporelles	1 362 250	143 413	1 218 837
Immob. en cours / Avances & acomptes			
Immobilisations financières			
Participations et créances rattachées			
Autres titres immobilisés			
Prêts			
Autres immobilisations financières	559 500		559 500
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	1 937 319	144 344	1 792 975
Stocks			
Matières premières et autres approv.			
En cours de production de biens			
En cours de production de services			
Produits intermédiaires et finis			
Marchandises			
Créances			
Clients et comptes rattachés			
Fournisseurs débiteurs	5 520		5 520
Personnel	1 822		1 822
Etat, Impôts sur les bénéfices	16 399		16 399
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	108 370		108 370
Autres créances	2 825		2 825
Divers			
Avances et acomptes versés sur commandes			
Valeurs mobilières de placement			
Disponibilités	65 698		65 698
Charges constatées d'avance	7 439		7 439
TOTAL ACTIF CIRCULANT	208 073		208 073
Charges à répartir sur plusieurs exercices			
Prime de remboursement des obligations			
Ecart de conversion - Actif			
COMPTES DE REGULARISATION			
TOTAL ACTIF	2 145 392	144 344	2 001 048

Bilan

	Net au 28/02/18
PASSIF	
Capital social ou individuel	10 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	
Ecart de réévaluation	
Réserve légale	
Réserves statutaires ou contractuelles	
Réserves réglementées	
Autres réserves	
Report à nouveau	
Résultat de l'exercice	-343 087
Subventions d'investissement	
Provisions réglementées	
TOTAL CAPITAUX PROPRES	-333 087
Produits des émissions de titres participatifs	
Avances conditionnées	
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES	
Provisions pour risques	
Provisions pour charges	
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
<i>Emprunts</i>	1 292 086
<i>Découverts et concours bancaires</i>	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	1 292 086
Emprunts et dettes financières diverses	
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	602 321
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	294 351
<i>Personnel</i>	16 414
<i>Organismes sociaux</i>	121 609
<i>Etat, Impôts sur les bénéfices</i>	
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>	
<i>Etat, Obligations cautionnées</i>	
<i>Autres dettes fiscales et sociales</i>	7 354
Dettes fiscales et sociales	145 377
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
Produits constatés d'avance	
TOTAL DETTES	2 334 136
Ecart de conversion - Passif	
TOTAL PASSIF	2 001 048

Compte de résultat

	du 25/01/17 au 28/02/18 14 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
PRODUITS				
Ventes de marchandises	2 590 800	99,85	2 590 800	
Production vendue	3 858	0,15	3 858	
Production stockée				
Subventions d'exploitation	29 626	1,14	29 626	
Autres produits	131	0,01	131	
Total	2 624 415	101,15	2 624 415	
CONSOMMATION M/SES & MAT				
Achats de marchandises	1 817 636	70,05	1 817 636	
Variation de stock (m/ses)				
Achats de m.p & aut.approv.	44 993	1,73	44 993	
Variation de stock (m.p.)				
Autres achats & charges externes	590 974	22,78	590 974	
Total	2 453 603	94,56	2 453 603	
MARGE SUR M/SES & MAT	170 812	6,58	170 812	
CHARGES				
Impôts, taxes et vers. assim.	6 872	0,26	6 872	
Salaires et Traitements	299 728	11,55	299 728	
Charges sociales	64 135	2,47	64 135	
Amortissements et provisions	144 344	5,56	144 344	
Autres charges	956	0,04	956	
Total	516 034	19,89	516 034	
RESULTAT D'EXPLOITATION	-345 223	-13,31	-345 223	
Produits financiers	7 463	0,29	7 463	
Charges financières	24 488	0,94	24 488	
Résultat financier	-17 025	-0,66	-17 025	
Opérations en commun				
RESULTAT COURANT	-362 248	-13,96	-362 248	
Produits exceptionnels				
Charges exceptionnelles	63		63	
Résultat exceptionnel	-63		-63	
Participation des salariés				
Impôts sur les bénéfices	-19 224	-0,74	-19 224	
RESULTAT DE L'EXERCICE	-343 087	-13,22	-343 087	

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS ORCLOM

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 28/02/2018, dont le total est de 2 001 048 euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 343 087 euros.

L'exercice a une durée de 13 mois, recouvrant la période du 25/01/2017 au 28/02/2018. Il s'agit d'un premier exercice de la société.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 28/02/2018 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 28/02/2018 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables n'ont pas été appliquées conformément aux hypothèses de base pour les raisons suivantes :

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Stocks

La société ne possède pas de stock. Les marchandises sont facturées par le commettant au fur et à mesure de la réalisation des ventes de marchandises par l'affilié. Les marchandises présentes dans le magasin ne sont pas la propriété de l'affilié. Ceci explique l'absence de stock dans les comptes sociaux, ce dernier appartenant au commettant.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier. Ces indemnités sont considérées comme non significatives

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2017 d'un montant de 16 399 euros est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture (2 825 €) sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.

Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

La société connaît des difficultés financières liées notamment à un manque d'activité sur les premiers mois d'exercice de la société, mais également dû à une phase de lancement inhérente au modèle économique du magasin exploité.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles		10 000		10 000
Immobilisations incorporelles		10 000		10 000
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels		5 569		5 569
- Installations générales, agencements aménagements divers		1 330 265		1 330 265
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier		31 985		31 985
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles		1 367 819		1 367 819
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières		559 500		559 500
Immobilisations financières		559 500		559 500
ACTIF IMMOBILISE		1 937 319		1 937 319

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	10 000	1 367 819	559 500	1 937 319
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	10 000	1 367 819	559 500	1 937 319

Ventilation des diminutions

Virements de poste à poste
Virements vers l'actif circulant
Cessions
Scissions
Mises hors service

Diminutions de l'exercice

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels		931		931
- Installations générales, agencements aménagements divers		138 215		138 215
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier		5 198		5 198
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles		144 344		144 344
ACTIF IMMOBILISE		144 344		144 344

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 701 875 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	559 500		559 500
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres	134 937	134 937	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	7 439	7 439	
Total	701 875	142 375	559 500

Prêts accordés en cours d'exercice
Prêts récupérés en cours d'exercice

Produits à recevoir

	Montant
Etat - produits à recevoir	2 825
Total	2 825

Charges financières incluses dans le coût de production

Montant des intérêts inclus dans la valeur des stocks au bilan : 0 euros

	Montant
TOTAL	

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 10 000,00 euros décomposé en 100 titres d'une valeur nominale de 100,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice		
Titres émis pendant l'exercice	100	100,00
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	100	100,00

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 2 334 136 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	1 292 086	210 002	861 319	220 765
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	294 351	294 351		
Dettes fiscales et sociales	145 377	145 377		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	602 321		602 321	
Produits constatés d'avance				
Total	2 334 136	1 252 052	861 319	220 765

(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice 1 500 000

(*) Emprunts remboursés sur l'exercice 207 914

(**) Dont envers les associés 602 321

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	148 855
Dettes provis. pr congés à payer	16 379
Charges sociales s/congés à payer	7 035
Etat - autres charges à payer	6 461
Taxe d apprentissage CAP	332
Formation continue CAP	561
Total	179 622

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d avance	7 439		
Total	7 439		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services			
Ventes de marchandises	2 590 800		2 590 800
Produits des activités annexes	3 858		3 858
TOTAL	2 594 658		2 594 658

Dans le cadre du contrat de commissionnaire affilié, et en application de l'article L132-12 du Code de Commerce, la société comptabilise les opérations traitées en son nom propre, pour le compte de tiers, dans les produits et les charges suivant leur nature. Le chiffre d'affaires se compose ainsi exclusivement des ventes de marchandises.

Charges et produits d'exploitation et financiers

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 15 personnes.

Informations sur les dirigeants

Rémunérations allouées aux membres des organes de direction

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Engagements financiers

Aucun engagement significatif n'a été donné ou reçu.

Engagements de retraite

Aucun engagement n'a été valorisé en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.